



LA PROVINCE

JOURNAL DES INTÉRÊTS PROVINCIAUX

Paraissant le mercredi



Abonnements : Un an, 3 fr.

BUREAUX

30, Rue de la République, 30
LYON

Annonces : De gré à gré

LA PROVINCE

A nos Lecteurs

Bien que nous approuvions toujours les réserves commandées par la prudence, nous ne saurions trop nous élever contre le parti-pris, manifesté par un grand nombre de personnes, de se tenir en dehors de toutes nouvelles affaires.

Certes, nous sommes loin d'envisager l'avenir comme exempt de tout imprévu, nous sommes loin de voir tout en rose, mais notre pessimisme a des bornes.

Ce n'est pas en restant dans une immobilité absolue qu'on arrive à des résultats.

Autant nous déconseillons les opérations de pure spéculation, autant nous conseillons au portefeuille de suivre les fluctuations du marché. Tous, peu ou beaucoup, ont ressenti les conséquences du désastre de 1882, le moment est venu de réparer le mal fait, par une attention de tous les instants, et des arbitrages intelligents.

LA SITUATION

A croire tous les bulletins financiers, les circulaires émanant d'un certain nombre de maisons, la Bourse serait sur le point de revenir à l'âge d'or.

L'épargne commencerait à comprendre qu'elle ne peut rester plus longtemps inactive et les capitaux reprendraient le chemin du temple de la rue Vivienne.

Nous nous réjouissons, ici, avec tous ceux que le marché financier intéresse, si cette amélioration était réelle. Malheureusement, non seulement nous n'avons à constater que des velléités d'amélioration, mais même nous mettons en doute que ce soit le public qui les motive.

Que certaines maisons de crédit, vivant de la spéculation, aient jeté sur le marché quelques fonds, aient fait entrevoir qu'ils prendraient livraison de titres en liquidation, nous le voulons bien, mais que ces fonds appartiennent au public, nous en doutons, presque à bon escient, dirons-nous.

Certes, il serait plus que désirable,

dans l'intérêt de tous, de sortir enfin d'une torpeur compromettante, mais pour cela il faudrait une situation autrement claire que la situation actuelle.

Les soulèvements partiels en Espagne ne pouvaient donner aucune inquiétude sérieuse, ils manquaient, heureusement, de l'unité qui fait la force de ces révolutions, et cependant la bourse a manifesté de suite une frayeur très grande.

C'est fini pour cette fois, mais cela montre que le gouvernement alphonsiste n'est pas encore bien solide sur ces bases ou, du moins, que l'armée est encore bien divisée.

Cela ne doit-il pas laisser quelque inquiétude pour l'avenir ?

En France, les vacances du Parlement amènent un calme bienfaisant que n'a nullement troublé la période électorale, mais cela prouve-t-il que tout est pour le mieux, ou n'est-ce qu'une indifférence de plus en plus grande.

Nous pencherions pour l'indifférence et c'est fâcheux, car ce n'est pas avec l'indifférence qu'on peut montrer la vitalité nécessaire pour marquer un progrès nouveau ou pour rectifier et améliorer s'il y a à rectifier.

La question du Tonkin est toujours aussi peu claire qu'auparavant, est-ce que par hasard il n'y aurait pas plus de Pavillons Noirs que de Kroumirs, on ne peut pas l'affirmer, mais si cela était ce serait déplorable, car ce serait donner crédit aux interprétations malveillantes, qui ne voient dans cette campagne que le prélude de fructueuses opérations financières.

Entous cas, on n'est pas encore revenu du céleste Empire.

Mais toutes les considérations politiques ne pèsent jamais que momentanément sur le marché, car on s'accommode vite de tout sur les marches de la Bourse, et aussi bien l'Espagne que la Chine ne gêneraient en rien les transactions financières si d'autres considérations ne venaient peser sur elles et les entraver.

Nous n'avons pas d'opinion politique à formuler ici, mais tout le monde peut se tromper, même les mieux intentionnés, c'est donc rester dans la critique permise que de constater qu'au point de vue bud-

gétaire, nous ne sommes pas encore arrivés à la perfection.

C'est donc l'emprunt en perspective qui contribuera, plus que tout le reste, à contre-carrer l'essor de nos fonds publics.

Ce sont des charges nouvelles et lourdes, étant donné l'ampleur de nos budgets, qui feront abandonner nos rentes.

C'est la réduction nouvelle du 4 1/2 ou une conversion, qui bien qu'éloignée encore, empêchera le 4 1/2 de jouir de la faveur publique ; or nos fonds étant solidaires, il nous semble impossible de pousser l'un en avant si l'autre est délaissé.

Il y a aussi une conséquence inévitable des conventions avec les grandes Compagnies qu'on n'a pas assez fait ressortir.

S'est-on bien rendu compte de l'influence qu'auront sur les cours des obligations les émissions continuelles d'obligations que les travaux vont nécessiter.

A la dépréciation déjà subie, viendra s'enjoindre inévitablement une nouvelle, et rien n'arrête l'emploi de l'épargne, comme une dépréciation sur des valeurs de tout repos.

Nous savons bien qu'avec le temps, toutes ces considérations perdront inévitablement une partie de leur influence théorique, mais il n'en reste pas moins, à notre avis, des conséquences fâcheuses à redouter.

L'épargne doit donc se reporter ailleurs pour s'employer plus utilement et, l'industrie seule, peut lui assurer, d'un côté, des revenus rémunérateurs, de l'autre des chances de plus-value, complètement nulles ailleurs.

DE LA SPÉCULATION

Pour satisfaire à la demande d'un certain nombre de nos abonnés ou clients, nous consacrerons dorénavant, dans chacun de nos numéros, quelques lignes à la spéculation.

En principe nous ne sommes nullement ennemis de la spéculation, car c'est un des éléments

de la fortune publique, et d'ailleurs, elle se retrouve partout, mais nous sommes ennemis de cette spéculation, au jour le jour, qui fait de la Bourse une véritable loterie.

Qu'en retirent, d'ailleurs, ceux qui, quotidiennement, modifient leur situation de la veille, vendant aujourd'hui pour racheter demain, suivant ainsi les nouvelles contradictoires qu'on leur donne.

Il n'y a qu'en bourse où l'on rencontre cette crédulité complète qui, suivant les renseignements du jour, consiste à les accepter comme certains, malgré les démentis antérieurs.

Pour spéculer d'une façon pratique, il ne faut jamais aller au delà de ses forces, il faut surtout, quand on a commencé une opération sur des données sérieuses savoir la continuer.

Actuellement, la spéculation est déroutée. On avait, après le vote des conventions et les débats parlementaires étant clos, commencé en liquidation de fin juillet un petit mouvement de hausse assez accentué et, déjà, l'on annonçait que le mouvement de reprise attendu pour l'automne serait largement devancé.

Nous avouons que nous aurions parié pour un feu de paille et les appréciations de notre dernier numéro sont là pour le prouver.

Ce n'est pas tout que de vouloir la hausse, parce que la hausse serait nécessaire, il faut compter avec les circonstances et la situation générale.

Cela est tellement vrai qu'il a suffi d'un petit mouvement révolutionnaire en Espagne pour tout compromettre.

Et cependant ce mouvement sera certainement comprimé, mais il n'en restera pas moins la crainte de le voir se renouveler.

Sans parler des ruines causées par le krack, de la défiance qui l'a suivi, de la lutte toujours excitante entre la haute Banque, toutes choses défavorables, examinons de plus haut la situation.

Que penser pour l'avenir de ces entrevues, entre les empereurs ou rois de la triple alliance, que penser de l'invite faite à la Russie de venir se joindre aux puissances déjà groupées. N'est-ce pas, peu à peu, achever le complet isolement de la France.

C'est là, en dehors de tout parti politique, un événement dont il est bon de tenir compte, car il peut, à un moment donné, peser cruellement sur nos destinées.

Le public, sans se rendre compte d'où le mal peut venir, sent bien qu'il y a un danger, et sa confiance en est amoindrie.

Et puis, comment avoir confiance dans le marché financier en présence d'un budget non équilibré, malgré les conventions.

Et ces conventions, ne pèseront-elles pas sur le marché plus lourdement qu'on ne le supposait d'abord.

Que nos lecteurs excusent cette petite digression, et revenons au marché.

Les Rentes, le Lyonnais, le Mobilier Espagnol, le Mobilier Français, étaient des valeurs que la spéculation devait d'abord enlever avec vigueur.

Où en est-on aujourd'hui.

Les Rentes, il faudrait un levier bien puissant pour les maintenir en hausse. Ce n'est pas en présence d'un emprunt inévitable, qu'il faudra y songer sérieusement.

Le Lyonnais, en vérité sa valeur devrait être bien supérieure, mais le porteur est, qu'on nous pardonne l'expression, dégoûté.

Après tous les sacrifices qu'on lui a demandé il y a deux ou trois ans pour assurer l'avenir, voir s'évanouir les promesses faites dès la première crise, devait forcément lui inspirer un profond découragement. Aussi, tout mouvement en avant provoquera-t-il immédiatement des ventes de portefeuille; dans ces conditions, aucune avancée sérieuse ne nous paraît possi-

ble. Le remède certain serait pourtant bien simple.

Le Mobilier Espagnol, avec les événements politiques, le recul était inévitable, sans cela on aurait bien pu, sur la cote produire une centaine de francs de hausse, mais alors quelle belle occasion d'en sortir pour n'y plus rentrer.

Le Mobilier Français fait fort peu parler de lui, une légère reprise serait plus justifiée.

Bref, encore un mouvement avorté comme en avorteront bien d'autres tant que la situation générale ne sera pas modifiée de fond en comble.

LES TRAVAUX PUBLICS

A LYON

Le génie militaire, après avoir échoué dans ses négociations avec la Ville, grâce à la sagesse incontestable de la mairie en cette circonstance, se serait décidé, paraît-il, à vendre les terrains des fortifications.

Si une concurrence maladroite ne vient pas comme on dit vulgairement, tuer la poule dans l'œuf, il y aura du fait de ces ventes, de très grands avantages à en tirer.

D'abord, au point de vue hygiénique, la santé publique aura, dans certains quartiers, tout à gagner à la disparition des fossés d'enceinte et des cloaques qu'ils provoquent.

Au point de vue du travail, nos diverses industries de la construction pourront trouver dans le développement des quartiers enclavés actuellement, une féconde récolte.

Au point de vue financier, cela fournira l'occasion de placements très avantageux, et nous sommes persuadés qu'une société qui réunirait un certain nombre de capitalistes et d'entrepreneurs sérieux, serait admirablement accueillie, non seulement par l'opinion publique, mais par les capitaux du public.

Vous avez signalé dans quelques uns de vos numéros, nous dira-t-on peut-être, la crise à craindre par l'excès de la construction et vous venez aujourd'hui conseiller la création d'une nouvelle société foncière, c'est illogique.

Nous allons au devant de cette objection en répondant que nous nous sommes élevés vigoureusement, et que nous continuerons à le faire, contre les entreprises bâissant des maisons ne pouvant être habitées que par des millionnaires, ou des villas sur la côte méditerranéenne en plus grand nombre que celui des acquéreurs possibles.

Il en est résulté disions-nous, à Paris, des déserts bâtis; dans le midi, des villas sans acheteurs, nous n'avons fait que constater un fait indéniable, constaté d'ailleurs par la défaveur attachée à certains titres.

Mais, si loin de bâtir des palais on construit avec une grande sagesse des immeubles renfermant ce que l'hygiène réclame et offrant dans les mêmes conditions économiques le confortable indispensable, l'indépendance, l'aération, des pièces, la clarté, on peut assurer que les occupants ne manqueront pas; il y a, en effet, assez d'immeubles inhabitables de fait, habités pourtant faute de locaux disponibles à des conditions de prix modérés, qui se videront par enchantement, au grand profit des constructions nouvelles.

Autrefois, on s'écartait peu du centre des affaires, mais aujourd'hui avec les nombreux moyens de locomotion on a perdu ces habitudes casanières.

Ce qui s'est passé à Londres, à Paris, c'est-à-dire l'expansion au dehors, s'impose peu à peu à Lyon.

C'est un bien, car tout le monde a à gagner à cette transformation qui assure d'un côté la disparition des foyers pestilentiels et de l'autre la transformation de ce qui reste encore d'immeubles malpropres, inhabitables et dangereux.

UN RAISONNEMENT FAUX

L'épargne, dit-on, malgré son accumulation constante, persiste à ne plus vouloir échanger ses écus contre du papier, elle y a trop été prise et ne veut pas recommencer; elle fait très bien, ajoute-t-on.

Nous demanderons à ceux qui tiennent ce raisonnement, ce qu'ils feront de leur épargne personnelle, ou s'ils n'en ont pas, quels emplois ils conseilleront aux autres.

Ce n'est pas tout d'approuver une idée, il faut au moins examiner si elle est juste.

Garderez-vous vos capitaux en caisse? Si quelques-uns peuvent le faire, le plus grand nombre a besoin de ses revenus, et, pas de placements, pas de revenus.

Achèterez-vous des immeubles? Ce n'est pas du papier cela, mais n'aurez-vous aucun débiteur, si par accident quelconque, vous êtes obligé de le vendre à un moment donné.

Achèterez-vous des terres? Vous savez ce qu'elles rendent, vous contenterez-vous de ce petit revenu, lequel sera encore diminué parce que vous n'exploiterez pas vous-même.

Vous mettrez-vous industriel? Vous devez savoir pourtant ce que devient la valeur d'une usine, quand les industries chôment.

Vous ferez-vous commerçant? Admettons-le, vous en avez toutes les aptitudes, c'est bien; est-ce que cela pourrait vous empêcher de faire de mauvaises affaires, il arrive souvent que les plus intelligents sont pris.

Partout, vous le voyez, il y a des inconvénients, et de très graves inconvénients; cessez donc de conseiller l'abstention, pratiquez-la complète pour votre compte, si vous le voulez, mais pour Dieu, n'entraînez pas les autres à votre suite.

On ne fait rien de bon avec la méfiance érigée en principe, ne la semez donc pas, c'est mal faire.

On a eu trop de déboires avec le papier.

Oh! cela est indiscutable, mais avez-vous mis dans l'autre plateau de votre balance le bien que ce même papier a pu produire?

Prenons, par exemple, les chemins de fer. Sans le papier qui les a créés, ne dépenseriez-vous pas plus, pour beaucoup moins voyager, auriez-vous à profusion dans des conditions raisonnables, tout ce qui constitue le bien-être?

Les porteurs de ce papier ont-ils le droit de se plaindre, malgré les pertes subies par quelques petites lignes?

Est-ce que le Nord a à se plaindre du papier créé pour aller fouiller les entrailles de la terre.

Est-ce que le bassin de la Loire aurait gagné des fortunes sans ce papier que vous paraissez tant maudire.

Voulez-vous examiner les assurances?

Vous admettez bien que les porteurs du papier portant les noms de Nationale, Générale, Phénix et autres seraient mal venus de se plaindre.

Un mot même sur les canaux. N'y a-t-il pas eu dans le temps des fortunes faites grâce à eux.

Le petit papier du Suez, vous ferait-il peur aujourd'hui, si vous l'aviez pris au-dessous du pair.

A ce moment, vu les déboires qu'il infligeait

aux porteurs, vous avez peut-être conseillé de le vendre.

Vous voyez combien d'exemples nous pouvons vous mettre devant les yeux pour vous prouver que votre raisonnement est faux, nous en aurions bien d'autres à vous donner.

Ce qui a occasionné les déboires dont vous vous plaignez, c'est l'esprit d'imitation aidé par l'engouement des masses.

Parce qu'une ligne reliant Paris à Marseille a réussi, parce que le Nord, l'Orléans réussissaient aussi, chaque chef-lieu de canton aurait voulu, lui aussi, avoir sa ligne. De là des erreurs et des pertes, mais est-ce que ces pertes ne sont pas compensées ?

Les tramways, les assurances ont eu leur moment de fureur, la carte à payer est lourde, c'est vrai, mais est-ce que les Compagnies, sérieuses de transport ou les Compagnies d'assurances anciennes sont condamnées pour cela.

Puis est venue la vogue des maisons de banque, grâce à un agiotage effrayant, quelques-unes ont succombé ; est-ce que malgré cela nombre de maisons n'existent pas encore solidement.

On a voulu trop faire, on a trop imité ; dès qu'une branche réussissait on a, le reproche est grave mais il est juste, abusé des apports et des majorations, est-ce une raison pour condamner à jamais toutes nouvelles entreprises ?

Non, croyez-nous, s'il y a eu des déboires, chacun peut bien se frapper la poitrine et dire son *mea culpa*.

Ne condamnez pas le papier, parce que quelques-uns, beaucoup si vous voulez, vous peut-être, ont subi l'entraînement général, et payé quatre à cinq fois le prix nominal d'une valeur.

C'était une folie ! bien, mais est-ce que cela prouve que les maisons qui ont succombé n'auraient pas pu vivre si un agiotage malheureux n'était venu les compromettre.

Ceux qui ont créé lesdites maisons sont coupables, nous l'admettons, mais, ne leur accorderez-vous aucune circonstance atténuante, vous qui, peut-être, avez eu le talent d'en sortir indemne ou même avec un bénéfice.

Allons, ne réprouvez pas le titre, le papier comme vous dites, d'une façon absolue, c'est encore dans l'association, sous cette forme, que vous trouverez la plus grande sécurité.

C'est ce qui a fait épanouir des fortunes, c'est encore ce qui donnera la vie à toutes nos richesses inexploitées, et elles sont nombreuses.

Convertissez-vous et, nouveau Paul, faites des adeptes à la doctrine que vous repoussez aujourd'hui, vous verrez que les résultats seront toujours meilleurs, l'abstention ne produit rien ; du travail, malgré tous les déboires, il reste toujours quelque chose d'utile.

DES COMITÉS DE TRANSACTION

Nous sommes étonnés de lire quelquefois des conseils de résistance à outrance contre toutes les propositions d'arrangement faites par les divers comités, comités ayant pour but de terminer les procès pendants, soit pour l'Union Générale, soit pour le Lyon-Loire.

A quoi espère-t-on arriver par des moyens violents empêchant une entente que tout le monde sollicite et que le marché financier tout entier réclame avec insistance.

Oui ou non, veut-on sortir de cet état de malaise qui entrave toutes les affaires qu'elle qu'en soit la nature.

Si oui, le seul moyen pratique est un arrangement amiable.

Avant tout, il faut mettre fin aux procès, car c'est le porteur responsable qui a le plus à perdre à cette attente indéfinie.

Combien d'exemples pourrions-nous citer prouvant que, dans toutes les affaires de cette nature, les attermoiements se résument par des sacrifices nouveaux imposés aux actionnaires.

Encore, les conseils de résistance venant d'un actionnaire, d'un intéressé direct, sont-ils compréhensibles, car ni l'un ni l'autre ne persistent dans leur revendication, quand il faut en terminer, mais qu'un tiers, le plus souvent désintéressé, vienne semer la discorde, nous ne le comprenons pas.

Combien il est regrettable que, le plus souvent, ces conseillers désintéressés influent par leurs fausses raisons sur les majorités.

Ils promettent l'impossible bien souvent, compromettent les transactions, et comme ils n'ont aucun intérêt direct, leur disparition n'est même pas remarquée, mais le mal est fait.

Quand on pense que sans l'arrestation de M. Bontoux, la veille d'une assemblée générale, la débâcle aurait peut-être été évitée, car grâce à la confiance dont l'Union était entourée, un effort surhumain des actionnaires paraissait possible.

Eh bien ! toutes les invectives sont réservées pour les meneurs de l'Union, et aucune ne se retourne contre ceux qui, de sang-froid, ont compromis la fortune publique, et pourtant ils sont connus en partie.

Sans l'entente, le marché est voué à une diminution constante de forces, car les discussions judiciaires ne feront qu'aggraver la division, sans profit pour personne.

Et après, qu'arrivera-t-il ? Une augmentation considérable dans les charges, et des ennuis de plus en plus grands pour tous, un découragement de plus en plus complet.

Espérons que l'accord finira par s'établir, mais pour cela, il est nécessaire que chacun y mette de la bonne volonté ; et tous, nous n'en doutons pas, en feraient preuve s'ils étudiaient directement les questions qui les intéressent, au lieu de se laisser entraîner par des conseils qui ne peuvent amener que la déception.

Le concordat de la Banque Lyon et Loire vient d'être voté à une grande majorité ; espérons que ce succès servira d'exemple, et qu'une solution amiable interviendra dans toutes les questions restant à régler.

TRIBUNE DES ASSURÉS

Par suite d'une erreur de mise en pages, notre dernier article a été tronqué. Nous en reproduisons la fin aujourd'hui.

Tels sont les dangers contre lesquels chacun de nous doit se prémunir dans les limites du possible, surtout lorsqu'il est si facile, vu l'abaissement des tarifs, de se donner une plus grande sécurité.

Il importe donc, à chaque souscripteur d'assurance, de porter toute son attention sur cette partie importante de sa police.

Si l'Assurance-Incendie n'est qu'une assurance relative, il est possible cependant de s'approcher de l'assurance absolue, mais il y faut mettre le prix. Les compagnies ne refusent jamais leur garantie, quelle que soit l'importance des sommes résultant de ces deux chefs, parce que là, il ne peut y avoir aucune spéculation.

Mais elles vendent leur marchandise et ne la donnent point.

Aussi bien, insisterons-nous, autant de fois que l'occasion s'en présentera, sur la nécessité de ne point lésiner sur ce point capital, mais d'ouvrir sur le chapitre de dépenses un compte, le plus large possible, dans le but d'éviter des regrets inutiles, parce qu'ils seraient tardifs. Il est moins coûteux de prévenir le mal que de le guérir.

Et nos conseils pourront bien passer pour désintéressés, quand nous aurons dit, en terminant ces lignes, que nous ne sommes ni administrateurs, ni directeurs, ni, hélas, actionnaires de la Générale, de la Nationale, ou de toute autre compagnie, *non licet omnibus adire Corinthum !*

Mais en matière d'assurance-vie, les choses se passent autrement, la sécurité est entière sur le chiffre de l'indemnité à recevoir des mains de la Compagnie.

Ce chiffre c'est également l'assuré qui le fixe, mais la Compagnie qui l'accepte n'a pas le droit de le réduire lorsque survient l'heure du sinistre.

Il n'a pas été discuté, lorsqu'il a été proposé à l'assureur, il ne peut plus l'être à l'échéance.

Point de rabais ! L'assureur doit tout, ou il ne doit rien.

Il doit tout, si le titulaire du contrat a ponctuellement observé les clauses et conditions qui lui étaient imposées ; il ne doit rien ou ne doit qu'une mesquine somme, s'il les a violées, de telle ou telle manière ; et l'assuré sait parfaitement, et quand il le veut, ou il en est avec la Compagnie, chose difficile, impossible peut-être en assurance-incendie.

Tel est un des avantages bien caractérisés de l'assurance-vie, c'est en ceci que réside cette sécurité absolue, dont à plusieurs reprises nous avons prononcé le nom.

Toutefois, car nous voulons être fidèle à la vérité, il y a ici, souvent comme ailleurs, un envers à la médaille.

On est sûr, *de toute certitude*, que le capital entier ou réduit, d'après conventions, sera intégralement payé, c'est très bien ! Mais est-on sûr également que le capital garanti ira tout droit dans les mains de votre femme et de vos enfants, pour qui votre sollicitude l'a créé ?

Que de surprises fâcheuses ont été réservées à certains détenteurs et bénéficiaires de police !

Que de flots d'encre versés sur cette question, que des procès perdus !

Dans le prochain numéro nous commencerons sur ce sujet une petite étude pour la plus grande instruction de nos lecteurs.

COMPTOIR DES TRANSACTIONS

13, Rue Puits-Gaillot, 13

LYON

Vente et achat d'immeubles.
Vente et achat de fonds de commerce.
Prêts hypothécaires.
Révision des polices d'assurances.
Expertise de comptabilité.
Avance de capitaux à l'industrie et au commerce.
Affaires litigieuses.

ANNONCES

On demande un employé avec apport de 6,000 francs garantis par un immeuble.

Placement très avantageux pour capitaux, avec garantie de premier ordre et situation, résultat bénéficiaire certain très élevé.

Comptoir à vendre au centre de Lyon. Affaires 50,000 fr., frais, 11,000 fr. Prix demandé, 45,000 fr.

Position offerte à un employé disposant de 15 à 20,000 fr., garantis par première hypothèque.

Café - Restaurant près la gare des Brotteaux, à céder de suite. Loyer, 1,300 fr. Prix, 2,500 fr. — Bonnes conditions et facilités de paiement.

On demande deux employés intéressés, soierie, apport de 10 à 15,000 fr.

On demande pour affaires diverses des

représentants dans les villes et chefs-lieux de canton.

A vendre Propriétés de rapport et d'agrément de 5,000 à 400,000 fr.

A vendre Comptoir-Restaurant à Vaise. Recette 50 fr. par jour, loyer avec beau logement, 1,550 fr. Prix : 10,000 fr.

On demande Acquéreur ou associé pour une entreprise de chauffage. Affaire sérieuse.

A vendre Restaurant, à Vaise. Affaire magnifique. Prix : 15,000 fr.

A vendre Restaurant, centre. Prix : 20,000 fr.

A vendre (Brotteaux), beau Comptoir,

peu de frais ; recette : 60 fr. par jour. Prix : 15,000 fr.

A vendre à crédit, à Monplaisir, Maison de 2 étages, composée de 11 pièces, 2 jardins, belle salle d'ombrage, écurie, remise, cour, etc. Prix : 15,500 fr.

Au même lieu :

Maison de 4 pièces, jardin clos de murs. Prix : 5,000 fr.

Offre de capitaux et Immeubles pour entreprise commerciale ou industrielle.

On offre Association ou achat d'un commerce pour dame.

Quatre millions d'Immeubles à vendre ; rapport net : 5 à 5 1/2 0/0.

Le Gérant : CHALANDON.

ÉMISSION
DE 2,000 ACTIONS DE CENT FRANCS ENTIÈREMENT LIBÉRÉES
DE LA
SOCIÉTÉ DES GLACIÈRES DE MOUTOUX
ANONYME (EN FORMATION) AU CAPITAL DE 200,000 FRANCS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. **Melet**, propriétaire à Moutoux ;
Winckler, brasseur, à Lyon ;
Marthe, agent de la C^{ie} des Chemins de fer du Nord, à Lyon ;

MM. **Bonnard**, ancien directeur du Crédit Lyonnais, à Vienne (Isère) ;
Baudet, banquier, à Saint-Etienne (Loire).

ON VERSE :

50 francs en souscrivant.

50 francs un mois après la constitution.

Les Bulletins de Souscription seront reçus à l'UNION LYONNAISE, à LYON, 30, rue de la République ;
à SAINT-ÉTIENNE, 7, rue des Jardins.

UNION LYONNAISE
P. BAUCHU & C^{ie}

Société en commandite par Actions. — Capital : 100,000 fr.

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Études financières et formation de Sociétés industrielles — Renseignements Financiers
Ordres de Bourse AU COMPTANT — Achat et Vente de Titres non cotés

LYON, Rue de la République, 30 — SAINT-ETIENNE, Rue des Jardins, 7

IMPRIMERIE NOUVELLE LYONNAISE
ASSOCIATION SYNDICALE DES OUVRIERS TYPOGRAPHES
52, Rue Ferrandière, 52

Labeurs, Journaux, Mémoires, Thèses, Prospectus, Circulaires, Factures, Registres, etc.
TRAVAUX DE LUXE, ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX

Lyon. — Imprimerie Nouvelle, rue Ferrandière, 52.